

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 15 juin 2017

Objet : RD - Partenariats économiques - Attribution de subventions pour l'année 2017

• date de convocation le 09 juin 2017

• nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quinze juin à vingt heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune

Philippe Trepier

Aillon-le-Vieux

Christian Gogny

Arith

Pierre Gerard

Barberaz

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Barby

Catherine Chappuis

Bassens

Anne Manipoud - Alain Thieffenat

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Daniel Grosjean

Chambéry

Philippe Bard - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar - Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Marie Perrier

Ecole

Annick Bonniez

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

La Compôte

Jean-Pierre Fressoaz

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Sarvolex

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Anne Routin - Sylvie Vuillemeret

La Ravoire

Marc Chauvin - Patrick Mignola - Françoise Van Wetter

La Thuile

Dominique Pommat

Le Châtelard

Pierre Hemar

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Lescheraines

Albert Darvey

Montagnole

Gilles Blanc

Puygros

Gérard Marcucci

Saint-Alban-Leysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Philippe Dubonnet

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Bernard Januel

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Louis Caille

Sonnaz

Daniel Roचाix

Thoiry

Jérôme Esquevin

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Jean-Maurice Venturini

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Michel André à Xavier Dullin - de Josiane Beaud à Michel Dantin - de Jean-Luc Berthalay à Pierre Hemar - de Driss Bourida à Brigitte Bochaton - de Jean-Benoît Cerino à Bernadette Laclais - de Pierre Duperier à Albert Darvey - de Céline Lapoléon à Michel Dyen - de Pascal Mithieux à Anne Routin - de Lionel Mithieux à David Dubonnet - de Bruno Stellan à Aloïs Chassot

• conseillers excusés : 7

François Blanc - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Christine Dioux - Marie-José Dussauge - Maryse Fabre - Dominique Mornand

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :
- à compter de leur publication lorsque les décisions sont réglementaires,
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

*identité provisoire

Conseil communautaire du 15 juin 2017

délibération n° 230-17 C

objet **RD - Partenariats économiques - Attribution de subventions pour l'année 2017**

Xavier Dullin, président, rappelle que les subventions de Chambéry métropole aux différentes structures concourent au dynamisme économique du territoire.

En soutenant les projets ou le fonctionnement des associations, Chambéry métropole vise trois enjeux majeurs.

1. Contribuer à développer un tissu économique fort et donc créateur d'emplois

Les entreprises en création ou en développement ont besoin des collectivités pour trouver des espaces aménagés pour les accueillir, mais aussi des structures de financement pour les accompagner dans leurs projets en complément des concours bancaires traditionnels. Au-delà de l'effet levier auprès des banques, des soutiens financiers apportés par **Entreprendre Savoie, Savoie Angels**, l'accompagnement individuel du chef d'entreprise et l'appartenance à un réseau constituent des éléments indispensables à la réussite des projets de développement ou de création d'activités.

A une échelle plus restreinte, **Côte-Rousse Développement** favorise les rencontres et les synergies entre les entrepreneurs du parc d'activités de Côte-Rousse à travers l'organisation d'actions d'animation ou de conférences.

L'initiative menée par **Savoie Sauvegarde** en direction des chefs d'entreprise en difficulté présente un double intérêt pour la collectivité :

- économique, dans la recherche de solutions avant que l'entreprise ne dépose son bilan,
- social, dans le soutien des chefs d'entreprise confrontés à la cessation de leur activité, et aussi très souvent en parallèle à des difficultés personnelles.

Pour rappel, lors du Conseil communautaire du 19 février 2015, Chambéry métropole a approuvé la poursuite de la participation au **dispositif Alizé** qui vise à inciter les grandes entreprises d'un même territoire à mettre en commun des moyens financiers et humains pour soutenir la création d'activités génératrice d'emplois dans les PME/PMI locales existantes. La subvention qui sera versée à la Chambre de commerce et d'industrie, en charge de l'animation de ce dispositif, s'élève à 9 600 € par an, sur une période de trois années (2015-2017) soit un total de 28 800 €.

2. Contribuer au développement des relations enseignement supérieur – tissu économique local

Le soutien financier aux associations constitue également un moyen significatif de faire connaître, dans un cadre budgétaire contenu, les missions et le rôle joué, au quotidien, par Chambéry métropole - Cœur des Bauges aux côtés des autres partenaires institutionnels. Il contribue à l'identification de Chambéry métropole, non seulement comme aménageur d'espaces d'activités, mais comme interlocuteur des porteurs de projets d'activités économiques et des chefs d'entreprise du territoire, comme de ceux souhaitant s'y implanter.

Le soutien et la présence de Chambéry métropole - Cœur des Bauges s'organise auprès de deux structures qui contribuent à la dynamique économique :

- le **club d'entreprises de l'enseignement supérieur (IAE Savoie Mont-Blanc, Polytech' Annecy-Chambéry)** et dans les actions qu'ils organisent permettent :
 - o de veiller à la présence d'un enseignement de qualité sur le territoire de l'agglomération,

- d'être présent aux côtés des chefs d'entreprise les plus impliqués dans la dynamique économique du territoire,
- de faire connaître Chambéry métropole - Cœur des Bauges aux étudiants qui pourront demain avoir un rôle de décideur dans des entreprises locales ou extérieures au département.

Il est ainsi proposé une participation à hauteur de 28 000 €,

- **l'association « Tour du monde au Manège »** organise chaque année une manifestation en lien avec l'université Savoie Mont Blanc, l'INSEEC, l'ISEFE et la Ville de Chambéry qui vise les étudiants étrangers et permet d'augmenter l'attractivité de l'agglomération, en particulier à l'international. Il est ainsi proposé une participation à hauteur de 1 000 €.

3- Permettre la mise en place et le développement de pôles économiques créateurs de richesses

Le soutien apporté par Chambéry métropole aux acteurs économiques du bassin chambérien présents dans différents secteurs porteurs comme le numérique, le secteur de l'économie de la montagne ou l'économie circulaire relève de la volonté stratégique de l'agglomération de soutenir la dynamique des filières innovantes et créatrices d'emplois.

Ce soutien se traduit pas un appui à différents pôles économiques.

Pôle montagne

Selon les données **du cluster Montagne**, près d'une quarantaine d'entreprises de la filière sont implantées sur le territoire et près de la moitié sont adhérentes du cluster montagne. Le cluster, structuré en association, a comme but de promouvoir et d'accompagner l'ensemble des acteurs de la filière de l'aménagement de la montagne en fédérant les acteurs de l'aménagement et de l'équipement de la montagne, en participant au développement des sites touristiques et en positionnant les savoir-faire montagne français à l'international.

Chambéry métropole - Cœur des Bauges propose d'affirmer le rôle et le positionnement de l'agglomération dans le domaine de l'aménagement de la montagne par le versement d'une subvention de 16 000 €. Le cluster Montagne s'engage pour l'année 2017 à participer activement à la démarche de marketing territorial lancée par Chambéry métropole - Cœur des Bauges et qui vise à constituer un territoire attractif et offrir une identité collective économique à l'échelle du bassin chambérien. Par ailleurs, le cluster Montagne s'engage à développer ses actions dans le domaine de l'innovation, le développement international, le recrutement et la formation des professionnels.

Pôle numérique

Le numérique se positionne comme un point incontournable de l'économie actuelle et encore plus de celle de demain, facteur d'innovation, de créativité et d'attractivité pour un territoire.

Dans ce cadre, Chambéry métropole - Cœur des Bauges apporte son soutien sur l'année 2017 à deux projets :

- développement d'un espace de coworking (créé en 2014) porté par **l'association Le Mug**. En effet, s'appuyer sur cette dynamique pour favoriser une stratégie de développement d'un pôle économique numérique s'avère pertinent et permettra de la matérialiser afin de la conforter, la structurer. Ce soutien est également un moyen de favoriser une dynamique entrepreneuriale locale, créative et innovante. Il est ainsi proposé de poursuivre le soutien par le versement de 40 000 € en fonctionnement,
- **l'association Digital Savoie** créée en janvier 2015 est un mouvement porté par des entrepreneurs, des dirigeants d'entreprise, des acteurs du développement économique (Savoie Technolac, Savoie Mont Blanc Angels, Chambéry métropole - Cœur des Bauges, Agence économique de la Savoie...).

Les objectifs de l'association sont de fédérer et animer les initiatives et les projets tech et digitaux de l'ensemble des acteurs économiques, développer l'écosystème tech et digital de proximité, et porter la dynamique French Tech en Savoie et dans le sillon alpin.
Il est ainsi proposé une participation à hauteur de 30 000 €.

Pôle économie circulaire

Le Centre régional d'innovation et de transfert de technologie de Savoie (CRITT) est une association créée par des chefs d'entreprise en 1985 et qui a pour objectif le développement technologique et économique du territoire en suscitant et en accompagnant l'innovation au profit de la performance des entreprises locales de l'industrie et des services à l'industrie. Au vu de son savoir-faire, le CRITT souhaite poursuivre des actions opérationnelles sur le territoire de l'agglomération dans le but d'amener les entreprises à intégrer les notions de l'économie circulaire. Il est proposé que Chambéry métropole - Cœur des Bauges appuie l'émergence d'actions opérationnelles et innovantes dans les entreprises dans ce domaine, en lien avec la dimension énergétique, ce qui permettra de se saisir des opportunités de nouvelles activités à potentiel d'emplois notamment dans les secteurs de la construction, de la gestion des ressources, des énergies renouvelables...

Pour 2016, les actions portées par convention par le CRITT sur l'économie circulaire ont nécessité 20 000 € de subventions (10 000 € restant de la subvention versée en 2015 et 10 000 € versés en 2016). Pour 2017, afin que l'association puisse continuer ses actions, il est proposé le versement d'une subvention de 20 000 €.

Pôle sports outdoor

L'association **Outdoor Sports Valley (OSV)** a été créée en 2010 et regroupe aujourd'hui plus de 340 acteurs de l'industrie des sports outdoor. Les objectifs de cette association sont de :

- fédérer et promouvoir le secteur de l'industrie des sports outdoor pour valoriser les atouts, les compétences de l'axe Chamonix - Annecy - Aix-les-Bains - Chambéry,
- faire rayonner le savoir-faire et le faire connaître mondialement,
- positionner le territoire comme capitale de la filière outdoor,
- renforcer la position des deux départements savoyards comme le territoire de référence au niveau européen de l'industrie du sport outdoor,

Il est ainsi proposé une participation à hauteur de 15 000 €.

Pôle médical-santé

Dans le cadre de sa politique de spécialisation des parcs d'activités, Chambéry métropole a orienté le parc d'activités des Massettes vers la thématique « médical-santé ». L'installation des cliniques Médipôle de Savoie (en 2007) et Sermay (en 2011) ainsi que de professionnels et d'entreprises de santé spécialise de fait principalement ce parc d'activités sur cette thématique.

Chambéry métropole - Cœur des Bauges a pour objectif d'accompagner le développement de la filière médical-santé sur le thème « autonomie de la personne », sur la base de trois axes stratégiques :

- éducation/formation dans les domaines de la santé,
- prévention dont la prévention articulaire et locomotrice,
- innovation technologique via une pépinière accueillant des start-ups dans laquelle Chambéry métropole - Cœur des Bauges orchestre ainsi le lien entre entreprises en création et développement, établissement de santé, laboratoires de recherche et professionnels de santé.

L'association **CEPART (Centre d'évaluation en prévention articulaire)** a été créée en 2016 et vise notamment à promouvoir et organiser la prévention des troubles locomoteurs, participer à des programmes de recherche et d'expertise sur du matériel et des dispositifs médicaux contribuant à la prévention de troubles locomoteurs, d'organiser des formations et conférences en lien avec l'activité de l'association.

Il est ainsi proposé une participation à hauteur de 45 000 €.

En conséquence, il est proposé d'allouer sur le budget 2017 les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	Pour mémoire Versé à ces associations en 2016	Proposé en 2017	Observations
Réseau entreprendre Savoie Pour les projets de création ou de reprise d'entreprises à potentiel significatif de création d'emplois et de développement d'une future PME : - prêts d'honneur sans intérêts ni garanties de 15 000 à 50 000 € - suivi technique individuel et parrainage - formation et accompagnement collectif en club	5 000 €	5 000 €	Montant sollicité : 5 000 €
Savoie Angels Développement de l'investissement de proximité	4 000 €	4 000 €	Montant sollicité : 20 000 €
Côte-Rousse Développement Association favorisant les liens entre les entreprises installées sur le parc d'activités de Côte-Rousse	2 800 €	2 800 €	Montant sollicité : 2 800 €
Savoie Sauvegarde Aide aux chefs d'entreprise en difficulté dans la recherche de solutions pour sauver leur entreprise et les aider à "rebondir"	5 000 €	5 000 €	Montant sollicité : 5 000 €
Entreprises – IAE – Polytech – IUT – université de Savoie Pour les étudiants des différentes filières : - soutenir la professionnalisation des enseignements, - favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et la lisibilité de leur formation auprès des entreprises, - faciliter l'accès des étudiants aux réseaux professionnels par l'organisation d'évènements.	28 000 €	28 000 €	Montant sollicité : 28 000 €
Tour du monde au Manège Pour les étudiants étrangers : permettre d'augmenter l'attractivité de l'agglomération et en particulier à l'international.	1 000 €	1 000 €	Montant sollicité : 1 000 €
Cluster Montagne Promotion et accompagnement de l'ensemble des acteurs de la filière de l'aménagement de la montagne	16 000 €	16 000 €	Montant sollicité : 16 000 €
Digital Savoie Accompagnement de l'émergence de nouvelles activités digitales. Appui à la transformation digitale du tissu économique du territoire.	30 000 €	30 000 €	Montant sollicité : 30 000 €

Le Mug Gestion d'un espace de coworking afin de développer de : - nouvelles formes de travail individuel et collectif, - nouveaux usages partagés de moyens techniques, - la filière numérique et un lieu d'expérimentation	50 000 €	40 000 €	Montant sollicité : 50 000 €
CRITT Développement technologique et économique du territoire en accompagnant l'innovation au profit de la performance des entreprises locales de l'industrie et des services à l'industrie.	10 000 €	20 000 €	Montant sollicité : 20 000 €
Outdoor Sports Valley (OSV) Accompagnement du secteur de l'industrie des sports outdoor	15 000 €	15 000 €	Montant sollicité : 15 000€
Centre d'évaluation en prévention articulaire (CEPART) Développement et promotion des acteurs de la filière médical-santé dans le domaine de la prévention articulaire	-	45 000 €	Montant sollicité : 45 000€
Programme ALIZE	9 600 €	9 600 €	Convention 2015-2016-2017
Total	176 400 €	221 400 €	

Les crédits nécessaires au versement de ces subventions sont inscrits au budget primitif 2017.

Vu les demandes des associations Réseau Entreprendre Savoie (courrier du 30 septembre 2016), Savoie Angels (courrier du 25 octobre 2016), Côte-Roussse Développement (courrier du 9 décembre 2016), Savoie Sauvegarde (courrier du 28 décembre 2016), Institut supérieur de l'entreprise – Club des entreprises (courrier du 26 octobre 2016), Le Mug (courrier du 28 avril 2017), Cluster montagne (courrier du 22 décembre 2016), du CRITT (courrier du 21 novembre 2016), de Digital Savoie (courrier du 21 novembre 2016), de Tour du monde au Manège (courrier du 9 novembre 2016), d'OSV (courrier du 7 novembre 2016), le CEPART (courrier du 15 octobre 2016),

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Xavier Dullin ne prenant pas part au vote) :

Article 1 : approuve le versement de subventions d'un montant total de 221 400 € aux associations à caractère économique selon la répartition indiquée ci-dessus,

Article 2 : précise que le versement de ces subventions est conditionné par la signature d'une convention de partenariat avec chaque association,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer les actes à intervenir.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 230-17 C

Objet de l'acte : RD - Partenariats économiques - Attribution de subventions pour l'année 2017

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 15 juin 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170615-lmc1H19759H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19759H1

Date de transmission en Préfecture : 23 juin 2017

Date de réception en Préfecture : 23 juin 2017